

Les écrits professionnels

Objectifs pédagogiques :

La formation visera à doter les participants de recul et de maîtrise dans l'analyse des écrits professionnels, afin de rendre leur production moins difficile, plus satisfaisante et en conformité avec les règles de droit et la finalité des écrits. A l'issue de cette formation, les personnes seront en capacité :

- ✓ d'analyser du point de vue juridique les supports écrits nécessaires à la mise en œuvre des dispositifs de prise en charge, leur finalité, leur destinataire,
- ✓ d'identifier les questions juridiques soulevées par ces écrits,
- ✓ de concevoir des solutions relevant de la technique de l'écrit afin d'éviter la réalisation des risques juridiques potentiels liés à l'élaboration des documents nécessaires à la mise en œuvre des dispositifs de prise en charge.

Méthodes pédagogiques : les exposés théoriques et didactiques des formateurs viseront à conforter les connaissances théoriques des stagiaires. La participation active des stagiaires sera favorisée par des temps de travaux de groupes et de reprise collective. Analyse des pratiques professionnelles et des écrits produits.

Programme :

1^{er} jour : Catherine TAGLIONE, Juriste à l'IRTESS

- **Analyse juridique du cadre d'élaboration des écrits professionnels liés à la pratique** :
Identification des écrits, du cadre dans lequel ils interviennent et des grands principes régissant les dispositifs concernés.
- **Analyse juridique du contenu des écrits professionnels liés à la pratique** :
Identification des informations délivrées, de leur qualification et de leurs régimes juridiques.
- **Analyse des problèmes juridiques soulevés par les écrits professionnels liés à la pratique** :
Identification des sources des problèmes soulevés par les écrits professionnels, de leur nature et de leurs effets.
- **Repérage de solutions envisageables afin d'éviter la réalisation des risques inhérents à l'élaboration des écrits professionnels liés à la pratique** :
Identification de l'écrit comme outil de communication, le situer par rapport à son destinataire et sa finalité, sélectionner les données strictement utiles et les formuler de manière adéquate.

2^{ème} jour : Brigitte SAULDUBOIS, Formatrice à l'IRTESS

Il est demandé aux participants d'amener des écrits anonymés afin que chacun dans la formation puisse porter un regard analytique de ces écrits et mette en pratique les préconisations. Ces écrits ne feront en aucun cas l'objet d'une évaluation de leur pertinence mais serviront seulement de support à la formation.

- **Identifiez la commande : nommer, analyser et repérer chacun des écrits produits en situation professionnelle et leurs fonctions.**
- **Expliciter pourquoi, pour quoi et pour qui écrivons-nous ?**
Identifier l'objet d'un écrit et les liens entre cet objet et le contenu attendu en déterminant les éléments constitutifs d'un écrit *en produisant une fiche descriptive d'un écrit professionnel.*
- **Se réapproprier le travail d'écriture de l'observation à la transmission d'un document finalisé : être en mesure de rendre compte de son observation de la personne, de son intervention et de son positionnement professionnel, institutionnel et travailler à la structuration d'un texte ordonné et cohérent, conforme aux dimensions éthiques propre à l'intervention des travailleurs sociaux. La problématique étant : comment dans un écrit soutenir à la fois l'engagement socio-éducatif vis-à-vis de la personne tout en répondant aux attentes légitimes du commanditaire de l'écrit.**
- **Supports pédagogiques proposés** : des documents utiles à la réflexion et l'analyse ainsi qu'une bibliographie seront remis à chaque participant au cours de la formation.

Lieu : IRTESS - 2, rue Professeur Marion - 21000 DIJON

Prix : 161 euros (pour les VAE de niveaux III et IV) ou 252 euros (pour les VAE de niveau II)